



Lycée Charles A. Coulomb Allée Joachim du Bellay 16000 ANGOULEME

Affaire suivie par le secrétariat du DDFPT

Téléphone 05.45.61.83.18

Courriel ce.160004t-ddfpt@lyceeconnecte.fr

Adresse postale Allée Joachim du Bellay 16000 Angoulême Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

A l'attention des parents d'élèves responsables légaux des élèves scolarisés au lycée Charles Augustin COULOMB

Angoulême, le jeudi 19 novembre 2020

Objet : Demande de prêt d'ordinateur portable dans le cadre de la continuité pédagogique Année scolaire 2020 / 2021

Madame, Monsieur,

Le confinement du printemps dernier a révélé des besoins informatiques pour certaines familles.

Comme vous l'a indiqué le professeur principal de la classe de votre enfant, le lycée propose une mise à disposition d'ordinateurs aux élèves qui en auraient besoin, sous conditions, leur nombre étant limité.

Votre enfant a sollicité une demande de prêt d'un ordinateur portable auprès de son professeur principal.

Afin d'être en mesure de répondre à toutes les demandes, vous trouverez ci-dessous les conditions et les critères de prêt.

## Conditions de prêt :

- Un seul prêt par famille, quel que soit le nombre d'enfants.
- Les enfants non-scolarisés à lycée Charles Augustin COULOMB ne sont pas pris en compte.
- Le prêt est subordonné à la signature par les parents d'un formulaire de responsabilité en cas de sinistre (dégâts, vol, etc.).

## Critères d'éligibilité pour le prêt d'un ordinateur portable :

- Critères sociaux.
- Enfant en classe d'examen.
- Domicile raccordé au réseau internet.
- Les parents télétravaillent, et mobilisent l'ordinateur familial durant les heures de cours.
- Aucun ordinateur et/ou tablette n'est à disposition de votre/vos enfant(s).
- Votre/vos enfant(s) n'a/n'ont pas de téléphone portable récent permettant l'accès aux outils de l'ENT ou de participer à une

## vidéoconférence.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le document en pièce jointe et de le retourner au plus vite si vous souhaitez bénéficier d'un prêt. Nous vous rappelons que nous disposons d'un stock limité, et que nous prioriserons les prêts en fonction des critères d'éligibilité.

Par ailleurs, si vous avez plusieurs enfants, vous ne répondez qu'une seule fois et vous adressez la demande au professeur principal de votre enfant en classe d'examen.

En vous remerciant, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

MORAIN M

## Demande de prêt d'un ordinateur portable

A compléter uniquement en cas de demande de prêt et à rendre au PP de votre enfant en classe d'examen

1.	Nom, prénom et adresse des	, prénom et adresse des responsables légaux					
	Nom	Prénom	Adresse				

2. Nombre d'enfants dans la famille (uniquement les enfants scolarisés au lycée Charles Augustin COULOMB) :

3. Nom, prénom, degré et école de chaque enfant

Nom	Prénom	Degré	Ecole

4. Conditions d'éligibilité pour le prêt d'un ordinateur portable

Entourez votre réponse

shourez voire reponse				
Votre domicile est-il raccordé à internet ?	Oui			
	Non			
Disposez-vous d'au moins un ordinateur familial ou	Oui			
d'une tablette ?	Non			
Est-ce que l'un des parents télétravaille et mobilise	Non			
l'ordinateur familial / tablette durant le temps	En partie			
scolaire ?	Tout le temps scolaire			
Est-ce que les deux parents télétravaillent et	Non			
mobilisent l'ordinateur familial / tablette durant le	En partie			
temps scolaire?	Tout le temps scolaire			
Est-ce que votre / vos enfant(s) dispose(nt) d'un	Oui			
téléphone portable récent permettant l'accès aux	Non			
outils de l'ENT et à des vidéoconférences ?				
Complément d'informations que vous souhaitez				
nous apporter				

- 5. Date et signature
  - J'atteste de la véracité des informations ci-dessus.
  - J'accepte les conditions de prêts et critères d'éligibilité.

Date

Signature